

College des Bourgmestre et échevins de
la Ville d'Esch-sur-Alzette

23.10.2024

Monsieur le Bourgmestre, Messieurs les Échevins,

Suite à vos récentes réponses concernant les déplacements et voyages professionnels, plusieurs interrogations supplémentaires se posent :

a) Il est surprenant d'apprendre qu'il n'y avait, a priori, aucun problème en lien avec ces déplacements. Pourtant, un cadre de contrôle strict semble désormais imposé aux fonctionnaires et employés de la Ville.

- Quelle est l'origine de ces changements ?
- À quel moment ont-ils été introduits ?

b) Nous observons une forte proportion de déplacements à des fins de représentation par divers représentants de la Ville. En revanche, la participation des fonctionnaires et employés à des formations, conférences ou ateliers semble très limitée, bien que ces échanges nous paraissent essentiels pour leur développement professionnel.

- Pourquoi la Ville n'encourage-t-elle pas davantage ses agents à participer à des formations qui les prépareraient aux défis futurs ?

c) La réponse quelque peu vague du service des jumelages et des relations internationales soulève des inquiétudes et appelle des éclaircissements. Nous avons le sentiment que le responsable de ce service ne nous traite pas avec le sérieux attendu, et nous sollicitons donc des informations et précisions à ce sujet :

- Pour les exercices 2022 et 2023, nous demandons le détail complet des déplacements effectués par le responsable du service des jumelages, accompagné des pièces justificatives. Cela inclut les factures d'hébergement, de repas et autres dépenses, ainsi que les billets d'avion et de train, afin de justifier les 10.102,97 € des deux exercices.
- Nous attendons également un rapport détaillé de ces déplacements : leur occasion, leur objectif et leurs résultats, car nous émettons des doutes quant à leur réelle pertinence.

- Par ailleurs, nous aimerions savoir combien de fois la ville d'Esch-sur-Alzette a accueilli des homologues administratifs des villes jumelées durant cette période ?

d) Un membre du Collège des bourgmestre et échevins a mentionné, lors d'une séance du conseil communal, un déplacement dans le nord de l'Allemagne pour l'achat d'arbres et d'arbustes urbains.

- Ce voyage a-t-il également eu lieu en 2023 ?
- Si oui, qui composait la délégation ?
- Pourquoi ce déplacement ne figure-t-il pas dans la liste communiquée ?
- Enfin, pourquoi ces arbres et arbustes n'ont-ils pas été achetés dans une pépinière locale ou régionale ?

Considérant que notre demande vous est adressée en date du 23 octobre 2024, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous transmettre ces réponses dans les délais prévus par la loi communale, au plus tard le 25 novembre 2024.

Nous tenons à vous rappeler que notre demande, incluant les informations et documents relatifs à la Sportarena du 3 septembre 2024, est de nouveau **en retard de 3 semaines**. Nous vous prions de nous les faire parvenir sans délai.

Avec nos salutations respectueuses,

La fraction politique de l'LSAP d'Esch-sur-Alzette

Steve Faltz
Conseiller communal

Liz Braz
Conseillère communale

Enesa Agovic
Conseillère communale

Sacha Pulli
Conseiller communal

Ben Funck
Conseiller communal

Jean Tonnar
Conseiller communal